

Vos questions / nos réponses

Urgent !

Par [Profil supprimé](#) Postée le 08/03/2011 18:24

j'ai tiré peut être 4 lattes sur un pete aujourd'hui ... je n'avais fumer que 3 fois il y a peut être 1 mois. j'ai une prise de sang pour un soucis de santé dans 11 jours. est ce que le THC sera détecté ou est ce qu'il faut que cela soit demandé dans l'ordonnance ?? si oui combien de temps est ce qu'il me faut pour que la présence ne soit plus détectée ?

Mise en ligne le 10/03/2011

Bonjour,

Le dépistage de THC (ou de tout autre produit psychoactif) suppose l'utilisation de tests spécifiques. Les examens de santé courants ne peuvent pas détecter la présence de drogues s'ils ne la recherchent pas.

De plus, votre médecin, ne peut demander un dépistage à votre insu.

Sachez cependant que le THC reste détectable dans le sang pendant environ 24h.

Cordialement.
